

# Rouen magazine

n° 374

[www.rouen.fr](http://www.rouen.fr)

du mercredi 9 mai  
au mercredi 23 mai 2012

## Coup de collier

La lutte contre l'homophobie continue

L'UNE DE CES DEUX PERSONNES  
EST HOMOSEXUELLE,  
MAIS TOUTES LES DEUX LUTTENT  
CONTRE L'HOMOPHOBIE. ET VOUS ?



[www.ensemblecontrelhomophobie.fr](http://www.ensemblecontrelhomophobie.fr)

Conception et réalisation : LGBT Droits de Cité / Photo : David Morganti / Graphisme : Thierry Bourhis

LGBT  
Droits de cité



## Droits devant!

**Égalité** La Journée internationale de lutte contre l'homophobie qui se tient le 17 mai est l'occasion pour la Ville et les associations de rappeler que les citoyens ne sont pas encore tous égaux en droits.

Sur l'affiche, deux jeunes gens en jean et en pull bleu sur un fond chocolat. L'un d'eux est homosexuel, mais ils luttent ensemble contre l'homophobie. Cette affiche, vous la verrez en ville pendant une semaine, du 9 au 16 mai. LGBT Droits de Cité est à l'origine de cette campagne. L'association a reçu le soutien de la Ville pour la diffuser sur la commune. Ses objectifs sont multiples. Il s'agit de sensibiliser le grand public et les jeunes aux exclusions et aux violences dont sont toujours victimes les personnes homosexuelles, de sortir des stéréotypes et de revendiquer une égalité de droits. « Il faut travailler toujours et encore afin que les personnes homosexuelles puissent obtenir les mêmes droits que les autres citoyens », souligne Hélène Klein, adjointe en charge de la Lutte contre les discriminations. Il faut avancer sur le mariage, sur l'homoparentalité. Il faut un droit nouveau. L'homophobie est l'une des



Sur ce T-shirt, plusieurs messages : « victimes d'inégalités », « exclus », « sous les injures », « sujet au



18 discriminations reconnues par la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité). La campagne d'affichage "Ensemble contre l'homophobie" est une pierre supplémentaire au travail entrepris par l'équipe municipale dans ce domaine. Depuis deux ans, la Ville intègre à la cérémonie officielle les associations homosexuelles qui, au même titre que les autres, déposent une gerbe au Palais de Justice en mémoire aux homosexuels, hommes et femmes,

déportés pendant la Seconde Guerre Mondiale. Depuis trois ans, nous célébrons en mairie les Pacs pour les couples homosexuels. La cérémonie se déroule comme celle d'un mariage, à la différence près que l'on parle de "partenaire" et non de "conjoint". Dès novembre 2009, Valérie Fourneyron a signé l'appel en faveur du mariage de personnes de même sexe, lancé par Hélène Mandroux, maire de Montpellier. Depuis 2009, la Ville est également représentée lors de la

**en bref**

### ► TÊTES D'AFFICHE

Pendant cette semaine de sensibilisa-

tion, LGBT Droits de Cité, en partenariat avec l'Omnia, organise trois projections. Le 11 mai, à 20 h, le public pourra voir le court métrage « Tête froide », réalisé par Nicolas Mesdom (2011), suivi de « Week-end », film signé d'Andrew

Haigh, sorti en mars. Samedi 12 mai, à 20 h, seront présentés « Gelée précoce » de Pierre Pinaud (1999) et « Le gai tapant » d'Hélène Barbé, sorti en 2010. Cette programmation s'achèvera dimanche 13 mai, à 15 h 30, par « The Kids

1992

date à laquelle  
l'homosexualité n'est plus  
considérée comme une maladie  
mentale par l'OMS (Organisation  
Mondiale de la Santé)



rejet », « malgré les malentendus » et « amoureux ».

*Marche des Fiertés.* » Cette année encore, une grande bache sera installée sur le fronton de l'Hôtel de Ville, du 10 mai au 17 mai. Un message supplémentaire, adressé à tous les Rouennais, dans le cadre de la lutte contre l'homophobie dans laquelle la municipalité est engagée. Pour que soit respecté l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution de 1789 qui affirme que « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit* ». GF

## On en parle



Plusieurs associations sont présentes à Rouen et dans son agglomération pour informer, aider et soutenir les personnes homosexuelles, mais également hétérosexuelles qui souhaitent lutter à leurs côtés contre l'homophobie. Quelques adresses utiles :

- **LGBT Droits de Cité (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres)** : [www.ensemblecontrelhomophobie.fr](http://www.ensemblecontrelhomophobie.fr) • <http://lgbt.droitsdecite.free.fr/> • [lgbtdcc@gmail.com](mailto:lgbtdcc@gmail.com)
- **Gaynormandie** : 07 77 91 29 92 • <http://asso.gaynormandie.com> • [asso@gaynormandie.com](mailto:asso@gaynormandie.com)
- **SOS Homophobie** : [www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org) • 0810 108 135 • [sos-rouen@sos-homophobie.org](mailto:sos-rouen@sos-homophobie.org)
- **Escalier LGBT** : [www.facebook.com/profile.php?id=100000492498696](https://www.facebook.com/profile.php?id=100000492498696)
- **Aides (Association de lutte contre le sida et les hépatites)** : 32 rue aux Ours • Tél. : 02 35 07 56 56 • [www.aides.org](http://www.aides.org)
- **Sneg (Syndicat national des entreprises gaies)** : [normandie@sneg.org](mailto:normandie@sneg.org)

## Qu'est-ce que l'homophobie ?

L'homophobie désigne la peur, la haine, la désapprobation envers l'homosexualité, et par conséquent l'intolérance, le mépris, les préjugés, les attitudes négatives, les aversions et les discriminations à l'encontre des personnes homosexuelles ou supposées l'être. L'homophobie est une discrimination reconnue par la Halde au même titre que le racisme, la xénophobie ou encore le sexisme. Elle est à ce titre punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsque, selon le Code pénal (art. 255-1), elle consiste par exemple, à refuser la fourniture d'un bien ou d'un service, à entraver l'exercice normal d'une activité économique, à refuser l'embauche, à sanctionner ou à licencier une personne, en raison de son orientation sexuelle.



*are All Right* » (photo à droite), film de Lisa Cholodenko avec Annette Bening et Julianne Moore. Chaque programmation sera suivie d'un débat. Vendredi, les associations présentes parleront de l'homosexualité d'aujourd'hui et feront égale-

ment un point sur l'homophobie. Samedi, les échanges avec le public porteront sur l'évolution des droits des personnes homosexuelles. Dimanche, il sera question de l'homoparentalité. Chaque séance est au tarif habituel du cinéma.





## La vie en face

**Alter ego** Comment se construire avec son homosexualité, l'assumer, la révéler ou pas à son entourage... Si les mentalités évoluent, les témoignages de Florence, Thierry, Yann, Pascal et Michel montrent que beaucoup reste à faire pour une acceptation totale.

### Florence

J'ai senti rapidement que mon fils aurait une orientation sexuelle différente. Je l'ai appris par le collègue qui m'a convoquée pour me dire que mon fils était homosexuel. J'ai répondu « Et ? ». Mon fils est rentré à la maison en larmes car il aurait préféré que je l'apprenne de sa bouche. Pour moi, l'amour et le bonheur priment sur tout le reste. C'est pour ça qu'accepter l'homosexualité de mon fils ne m'a jamais posé de problème. Comme la société n'a préparé ni les parents ni les enfants à un autre amour possible, l'amour filial est crucial. Il est déjà difficile pour l'enfant d'accepter son homosexualité. Il faut surtout que les parents montrent qu'il n'y a aucun jugement, qu'il reste à part entière leur enfant ! J'ai aidé mon fils en le rassurant, en lui disant que ça ne changeait rien à ce qu'il était, qu'il était une per-



sonne avec son identité. Mon fils se voyait marié, avec une maison, des enfants. Tout le travail a été de lui faire comprendre qu'il n'avait pas à renoncer à tout ça, qu'il avait des passions, qu'il

serait un consommateur, un citoyen, qu'il aurait un métier comme tout individu. Il n'y aucune différence ! Aujourd'hui, il a 22 ans, il vit bien, comme n'importe quel jeune de son âge.

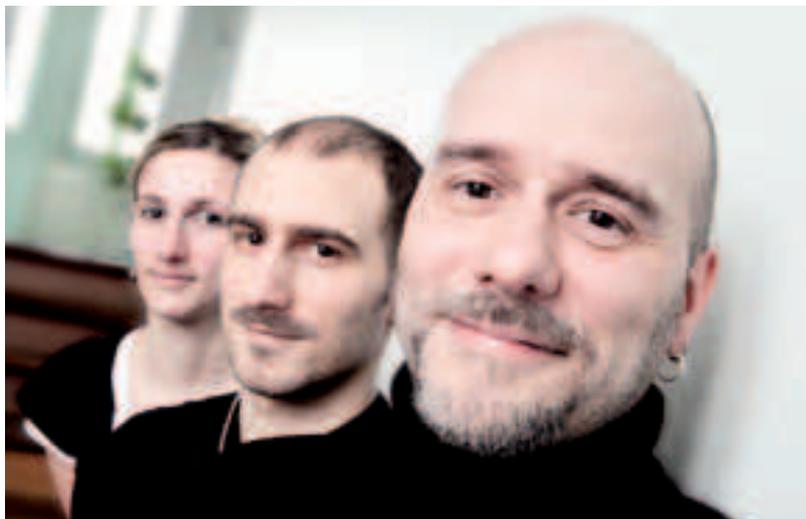
### Thierry, Anthony et Virginie

Thierry : « Je me suis marié à 18 ans, j'ai eu Virginie à 19 ans et Anthony à 23 ans et j'ai divorcé 9 ans après pour incompatibilité d'humeur. Quelques années plus tard, je suis tombé amoureux d'un homme. On se dit alors que c'est

*un amour impossible à vivre par rapport à ses proches ! Je me suis fait aidé par Act-Up pour pouvoir d'abord le dire à la mère de mes enfants, à mes amis proches, des gens qui sauraient être des soutiens pour mes enfants quand je leur révélerais mon homosexualité.*

*L'annonce a été très courte et directe. »*  
Virginie : « J'avais 12 ans quand mon père me l'a appris. J'ai été très déçue car j'avais un idéal de parents, je pensais que mes parents se remettraient ensemble un jour. J'ai pleuré parce que mon père n'était pas dans la norme de cet idéal. Rapidement, j'ai eu besoin d'en parler avec mes copines qui l'ont très bien pris. Longtemps, je n'ai pas voulu voir mon père avec un homme. Aujourd'hui, ça ne me dérange pas. J'attends maintenant qu'il trouve quelqu'un à son pied. Mais les bisous, les gestes tendres de mon père avec un autre homme me gênent encore. »

Anthony : « J'avais 8 ans à l'époque de l'annonce. J'ai grandi en intégrant l'homosexualité de mon père de façon très naturelle. Que mon père soit avec une femme ou un homme, ce qui est important pour moi c'est l'amour qu'ils partagent. »





### Yann

J'ai découvert mon homosexualité à l'âge de 11-12 ans quand j'ai compris que certains garçons de ma classe suscitaient en moi des émotions particulières par rapport aux filles qui me laissaient de marbre. Tout le collègue était convaincu que j'étais gay alors que c'était loin d'être évident pour moi. Je me suis pris des rafales de vanes blessantes et méchantes, c'était horrible ! Aujourd'hui, je leur dis merci car apprendre à encaisser les insultes et à gérer les coups bas m'a forgé le caractère. Au lycée, le climat a changé. On se moquait complètement du fait que je sois gay on non. J'ai terminé mon acceptation en 1<sup>re</sup>, quand j'ai compris que j'étais tombé vraiment amoureux d'un garçon de ma classe. J'ai accepté le fait d'être gay, tout en décidant de rester caché jusqu'à l'âge de 24 ans où j'ai pris mon premier appartement. Je n'ai jamais rien dit à mon père car il a eu à plusieurs reprises des remarques purement homophobes qui m'ont fait froid dans le dos. Il est aujourd'hui décédé. Je ne saurai jamais s'il l'a su. Je n'en ai parlé à ma mère qu'à 26 ans. Le fait que mes collègues me posent la question au travail et que mon homosexualité ait été très bien acceptée m'a décidé à le lui dire. Ma mère a réagi en me disant qu'elle le savait depuis longtemps, que ça ne changeait rien pour elle, mais qu'elle attendait que cela vienne de moi. Depuis, cela nous a rapprochés. Indéniablement. Il faut être soi-même car il n'y a rien de pire que de vivre en désaccord avec ce que l'on est.

### Michel et Pascal

Nous vivons ensemble depuis 25 ans. Nous devons même être parmi les plus anciens Pacsés de France puisque nous l'avons fait dès que la loi a été votée, en octobre 1999. Nous avons acheté la maison en 1994 et à l'époque, Pascal travaillait à ERDF et bénéficiait de tarifs préférentiels. Il devait justifier chaque année de sa situation familiale et nous avons renvoyé un certificat de concubinage qui n'a jamais été accepté par l'entreprise ! Donc, pendant cinq ans, jusqu'au Pacs, Pascal a vu ce droit, accordé aux agents, supprimé, parce qu'il vivait avec un homme ! Et depuis 1995, il a été mis au placard ! Dans la vie courante, nous n'avons pas ce type de problème. Tout le monde ici nous connaît, nous vivons notre couple ouvertement, sans aucun tabou. Mais on ne laisse pas passer les plaisanteries. On recadre les gens avec gentillesse. On fait partie d'un club de tarot qui décale même les parties quand c'est le week-end de la Gay Pride ! Nous nous embrassons, nous nous tenons par la main pendant la Gay Pride et le 17 mai, lors de la Journée internationale de la lutte contre l'homophobie. Nous le faisons volontairement pour faire réagir les gens. Nous sommes bien loin du Québec où il y a une très grande tolérance, une fantastique ouverture d'esprit ! On a l'impression que les jeunes n'éprouvent plus le besoin de se battre pour faire avancer les choses. Oui, il y a eu le Pacs. Mais cela ne suffit pas pour les militants que nous sommes. Loin de là !

